

12612020

Envoyé en préfecture le 04/06/2020  
Reçu en préfecture le 04/06/2020  
Affiché le 4/06/2020  
ID : 084-218400828-20200602-ARRETE79\_2020-AI

# ARRETE DU MAIRE

Portant délégation de fonction et de signature

79/2020

Nous Maire de la Commune de Mormoiron

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-18.

VU le procès-verbal du 27 mai 2020 portant installation du conseil municipal ainsi que l'élection du Maire et des adjoints.

VU la délibération n°10/2020 du 27 mai 2020 fixant le nombre d'adjoint à cinq.

CONSIDERANT que pour le bon fonctionnement du service, il convient de donner délégation de fonction et de signature à Madame Isabelle MILLERET épouse CHANTREL, 4ème adjointe.

## ARRETONS

### Article 1 :

Il est donné délégation de fonction et de signature sous la surveillance et la responsabilité du maire, pour tous courriers, actes réglementaires et actes individuels ou contractuels, et pièces administratives à Madame Isabelle MILLERET épouse CHANTREL en tant que 4ème Adjointe dans les domaines suivants :

- Urbanisme et notamment signature de tous le actes administratifs ou de tout actes notariés et pièces y afférentes ; signature des autorisations liés au droits des sols et notamment permis d'aménager, permis de construire, permis de démolir, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, demande de renseignement d'urbanisme, enseignes, autorisations d'aménager dans un établissement recevant du public, arrêtés de primes pour ravalement de façade et fonds architectural, certificats de conformité, extraits de cadastre, aménagement du territoire.
- Affaires et aides sociales (aide solidaire – soutien familial – solidarité et dépendance).

Article 2 : L'indemnité de fonction lui sera versée à partir de la date d'exercice effective des fonctions à savoir le 27 mai 2020.

Article 3 : Madame La Secrétaire Générale est chargée, en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée, transmis à Monsieur Le Préfet et à Madame la Receveuse Municipale et affiché

Fait le 02 juin 2020  
Le Maire,



Régis SILVESTRE

Reçu notification le  
Isabelle CHANTREL